

**LA FINANCE ISLAMIQUE  
UN MODELE DE RESPONSABILITE SOCIALE**

**Benhalima Abdelkader Aziz**  
**Maitre-assistant, Université de Mascara**  
**Faculté des sciences économiques, sciences commerciales et sciences de gestion**  
**azizbenhalima@yahoo.fr**

**Elyas Salah**  
**Professeur, Université de Sidi Bel Abbes**  
**Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion**  
**elyasalah@yahoo.fr**

### Résumé

La crise financière qui a débuté en 2007 par l'effondrement des marchés de crédit *subprimes* américains est la plus importante subie par l'économie mondiale depuis les années 1930. L'économie mondiale souffre encore de la crise, où de nombreux pays à travers le monde ont vécu un ralentissement économique d'une ampleur historique indépendamment de leur niveau de développement ce qui a conduit les gouvernements à intervenir massivement afin de limiter son impact sur l'économie réelle. Par ailleurs, c'était l'occasion pour les acteurs du système financier mondial (établissements privés, régulateurs, banques centrales) de s'interroger sur les limites du système financier conventionnelle. La crise financière mondiale a montré l'importance de l'intégration d'un système éthique au sein de tout système économique.

Cet article a pour objectif de présenter les principes de la finance islamiques et de comprendre l'aspect éthique de cette dernière.

**Mots clés :** finance éthique, finance islamique, les principes de la finance islamique, moralisation.

### Abstract

The financial crisis which started in 2007 by the collapse of credit markets subprime Americans is the more important suffered by the world economy since the 1930s the world economy is still suffering from the crisis, where many countries around the world have experienced an economic slowdown of historic proportions regardless of their level of development which has led governments to intervene massively in order to limit its impact on the real economy. In addition, it was the opportunity for the actors of the global financial system (private institutions, regulators, central banks) to examine the limits of the financial system conventional. The global financial crisis has shown the importance of the integration of a system of ethics within any economic system.

This article aims to introduce the principles of the Islamic finance and understand the ethical aspect of this last.

**Key words:** ethical finance, Islamic Finance, the principles of Islamic finance, moralization.

### INTRODUCTION

L'année 2008 a été celle de l'éclatement de la plus grande crise financière dans l'histoire du capitalisme après celle des

Années 1930. Cette crise a failli emporter avec elle le système financier global ce qui lui a donné une dimension symbolique majeure avec la remise en cause du nouveau modèle de développement que l'Occident cherchait à structurer depuis la fin du modèle du fordisme triomphant et de l'État-providence des Trente Glorieuses. Certains experts et stratèges n'ont pas hésité à considérer qu'avec la chute du mur de Berlin, l'épisode de la faillite de la banque Lehman Brothers a été l'un des moments les plus importants depuis la seconde guerre mondiale.

La crise financière actuelle a fait rejaillir certaines pratiques qui ne sont pas conformes à la déontologie professionnelle à savoir la spéculation, la titrisation de crédits non performants, l'effet de levier excessif, les scandales et les fraudes financières. Pour surmonter et remédier à une crise de confiance sans précédent sur les marchés de capitaux, il est important de se baser sur des règles de bonne conduite afin de consolider le capital confiance. Il est également important d'ancrer les principes d'une concurrence loyale sur le marché et d'établir un couple rendement-éthique dans le but d'assurer la pérennité des institutions

financières. Il semble nécessaire aussi de recourir à une nouvelle intermédiation bancaire fortement ancrée à l'économie réelle et basée sur des contrats de partage des profits et des pertes.

Ainsi, si la crise a montré l'aspect immoral de la finance conventionnelle et du capitalisme financier, la finance islamique vient pallier ce défaut et répondre à la nécessité de renforcer davantage les relations responsables et les aspects moraux et éthiques en vue d'éviter de nouvelles crises futures.

## LA FINANCE ETHIQUE

Le concept « d'éthique » est par essence complexe et problématique. Il comprend un ensemble de règles morales et de conduites destinées à guider le comportement professionnel et/ou personnel. Son appropriation par les principaux acteurs de la finance est de nature morale.<sup>1</sup>

Quatre mots semblent tout à fait cerner ce que devrait être un comportement éthique<sup>2</sup> :

### L'altruisme

Tendance à se soucier des autres, à se montrer généreux et désintéressé. Une décision éthique doit prendre en compte cette dimension qui va générer respect, écoute, solidarité, service.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Didier Reuter "finance est éthique " M3 Editions Numériques

<sup>2</sup> Pédagogie de l'éthique : Le cœur du développement durable est le « développement durable » du cœur

Benoit, Jacques EMS Editions 2005

<sup>3</sup> « un matin en me rendant en cours, je vois une affiche sur laquelle est noté : « la gratuité de la santé, un droit pour tous ». À l'époque, le débat politique portait sur le trou de la sécurité sociale qu'il fallait renflouer. Arrivé devant les étudiants, je leur pose cette question : je viens de voir une affiche sur

laquelle était noté « la gratuité de la santé, un droit pour tous » ; dans quel sens cette phrase vous interpelle-t-elle ? Silence dans la salle, puis une ou deux mains se lèvent et quelques-uns se lancent : « C'est une bonne chose que les plus démunis aient droit à une assistance pour se soigner », « C'est un progrès dont la France peut s'enorgueillir ». J'insiste : « Rien ne vous choque dans cette phrase ? Rien ne vous interpelle ? » Pas de réponse. Alors je leur dis : « Écoutez, si l'on modifiait cette phrase en mettant à la place : la gratuité de la santé, un devoir pour tous ? Qu'en pensez-vous ? ». « C'est mieux ! », « C'est nous faire prendre conscience de notre devoir de solidarité ». J'en rajoute : « Imaginons deux réunions

## La loyauté

Un comportement éthique est un comportement loyal, respectueux de la règle dans la lettre et surtout dans l'esprit. La loyauté génère la bonne foi, la sincérité, c'est ce qu'on appelle le fair-play chez les sportifs.<sup>4</sup>

## L'universalité

Un comportement est éthique lorsqu'il ne fait pas de différences de traitement, de privilèges, entre les personnes.<sup>5</sup> Dans l'idéal, c'est nous sentir autant concernés par l'enfant qui meurt de faim à dix mille kilomètres que par l'enfant de chez nous qui n'a pas de quoi manger. Bien sûr, sur la forme, les réponses seront différentes mais le souci d'être solidaire doit être le même. Si, plus tard, dans l'équipe qu'on est amenés à gérer, on commence à faire des différences de traitement entre ceux qui vous sont sympathiques et ceux qui vous sont antipathiques, à terme, nous serons confrontés à des difficultés majeures.

## La gratuité

C'est le mot qui choque le plus surtout dans les entreprises où rien n'est gratuit, où tout

---

ad hoc pour trouver des solutions au trou de la "Sécu" ; dans la première, les gens sont animés par cette phrase : "la gratuité de la santé, un droit pour tous" ; dans la deuxième, ils sont animés par la phrase : "la gratuité de la santé, un devoir pour tous". Quel est le groupe qui trouvera les meilleures solutions ? À l'évidence, c'est le deuxième ». **Benoit, Jacques** 2005

<sup>4</sup> « Je pose une question aux étudiants : « Imaginez qu'en recevant le relevé de votre compte en banque vous vous aperceviez que vous avez été crédité de 300 € par erreur, que faites-vous ? » Rires dans la salle, et puis quelques réponses fusent : « Je les garde », « Je ne dis rien, c'est la faute du banquier », « J'attends et j'espère que cette erreur passera inaperçue ». Ces étudiants sont-ils malhonnêtes ? Je ne crois pas. Sont-ils pour autant loyaux ? J'en doute. Dans une véritable démarche éthique, ils devraient se dire : « Si j'ai 300 € sur mon compte c'est que,

est mesuré en retour sur investissement. Agir gratuitement, c'est agir pour le plaisir de faire. Nous rencontrons souvent ce phénomène dans les faits divers relatant qu'une bande de jeunes a saccagé des installations publiques « gratuitement » pour le seul plaisir de mal faire. La gratuité dans l'éthique, c'est faire quelque chose pour le plaisir de bien faire.

## Les Constituants de la finance éthique

La finance éthique est un concept relativement récent. Néanmoins, il est possible d'identifier des éléments constitutifs : lutte contre les inégalités, respect de l'environnement et soutenabilité. Dans ce cadre, le but de la finance éthique est d'allier le financement de l'économie à partir de critères jugés éthiques.

## Le développement durable

L'expression est dans tous les discours sinon dans toutes les pratiques : la notion de

quelque part, ils manquent à un autre compte. Je me dois donc de téléphoner ou d'écrire à mon banquier pour signaler l'erreur ». Ce n'est pas facile d'être éthique ! » **Benoit, Jacques** 2005

<sup>5</sup> « Là aussi, je questionne mes étudiants : « Êtes-vous éthiques ? » et j'enchaîne : « Je ne vous demande pas de me répondre parce que ce jugement vous appartient et fait partie de votre intimité ; mais je suis sûr que beaucoup d'entre vous, dans leur tête, se disent "bien sûr que je suis éthique avec ma famille, mes amis, mes voisins, ceux qui me sont sympathiques, ceux dont j'attends des faveurs..." Eh ! Oui ! Dans ces cas-là, nous sommes tous éthiques. Mais en fait, dans l'idéal, être éthique c'est avoir le même comportement avec ceux qui nous sont proches ou sympathiques qu'avec ceux qui nous sont éloignés ou antipathiques ». **Benoit, Jacques** 2005

développement durable s'est répandue dans les différentes couches de la société.<sup>6</sup>

Le concept de développement durable s'est véritablement imposé sur la scène internationale lors de la conférence de Rio de 1992 avec la publication de « l'agenda 21 ». Ce texte, adopté par 178 gouvernements, fixait les lignes de progrès que l'humanité devait adopter au XXI<sup>ème</sup> siècle pour maintenir son développement économique et social dans un environnement viable. Transposé à l'entreprise, le développement durable s'est concrétisé dans la notion de « *triple bottom line* » (triple résultat) qui conduit à évaluer la performance des sociétés, non seulement en fonction de critères financiers, mais également sociaux et environnementaux.

Sous l'angle financier, cette démarche s'apparente à une méthode sophistiquée d'analyse des risques qui évalue l'impact social et environnemental des activités des entreprises sur leur rentabilité. Dans ce schéma, les intérêts des actionnaires convergent avec ceux de la collectivité dans la mesure où une entreprise qui privilégie des axes de développement à long terme diminue les risques pouvant affecter sa croissance, voire remettre en cause sa pérennité.

En matière environnementale, l'évaluation des risques fait appel à des méthodes qui font l'objet d'un consensus assez large : il s'agit d'apprécier, entre autres, la compatibilité entre l'activité des entreprises et le maintien des écosystèmes et d'analyser l'impact de leurs produits en termes de consommation de ressources naturelles et de production de déchets.

<sup>6</sup> Widloecher, P. and I. Querne (2009). Le guide du développement durable en entreprise, Editions Eyrolles.

En matière sociale, en revanche, les critères d'évaluation sont loin d'être convergents. L'approche la plus large et qui tend à se développer repose sur la prise en compte des conséquences de l'activité des entreprises sur leurs parties prenantes. L'évaluation des performances sociales ou sociétales diffère cependant en fonction des approches culturelles propres à chaque pays et chaque acteur.

### **Investissement socialement responsable :**

Le mouvement qui a conduit à l'ISR trouve ses origines dans des principes moraux mis en avant par des organisations, religieuses ou non : aux États-Unis, les Quakers, notamment, au siècle, manifestaient déjà leur désaccord avec l'existence de certains secteurs économiques. De même que les méthodistes, ils encadrent aujourd'hui l'activité d'investissement. On date de 1928 le premier fonds d'investissement éthique, le Pioneer Fund créé à Boston et qui refusait d'investir dans les actions du péché, les sin stocks, comme le tabac, l'alcool ou l'armement.

Le principe en est d'éviter les sociétés qui ont des activités répréhensibles, condamnant ainsi des secteurs entiers de l'économie, c'est-à-dire les industries du péché (alcool, tabac et jeu) mais aussi, pour certains, les armes et le nucléaire. Il s'agit pour certains d'écarter les activités moralement répréhensibles, pour d'autres de dénoncer les externalités négatives que les entreprises concernées imposent à la société tout entière.

### **La finance solidaire**

La finance solidaire <sup>7</sup> est née aux États-Unis dans les années 1960, sur l'initiative de

<sup>7</sup> Que les Étatsuniens et les Britanniques désignent sous l'appellation investissement communautaire

groupes religieux qui décident de créer des « community investment institutions (CIIs) La finance solidaire a vocation à pallier les imperfections du marché bancaire La logique de la finance solidaire repose sur l'idée que le secteur financier, et notamment bancaire, n'assure pas pleinement son rôle de financement de l'économie pour deux raisons. D'une part, les banques ne répondraient pas aux besoins de financement de certaines activités dont elles considèreraient qu'elles présentent un risque de défaut trop important. D'autre part, elles éviteraient de réaliser des opérations dont le coût de gestion est élevé (cas du micro-crédit)<sup>8</sup>.

Cette situation conduirait une frange d'entrepreneurs à se voir dénier l'accès à des financements bancaires, parce qu'ils ne disposent pas de garanties suffisantes ou connaissent des difficultés nécessitant un accompagnement particulier, ou bien interviennent dans des secteurs perçus comme risqués, ou encore recherchent une aide financière d'un faible montant. Pour pallier ces dysfonctionnements, la finance solidaire s'appuie sur des réseaux de financement alternatifs qui supportent les risques, ainsi que des coûts de gestion et d'accompagnement élevés, et fournissent aux entreprises des crédits, des garanties et des apports en fonds propres.

### Capital de développement

---

(Community Investment) (ARUC-ÉS, 2007, p. 16) et que l'Association canadienne pour l'investissement responsable (AIR/SIO) présente depuis 2011 comme étant l'investissement à impact élevé (AIR/SIO, 2011b,

p. 2

<sup>8</sup> RAPPORT D'ENQUETE sur la finance socialement responsable et la finance solidaire  
Etabli par : Serge BAYARD Inspecteur des Finances  
Agnès PANNIER-RUNACHER Inspecteur des Finances

Le capital de développement a été forgée principalement au Québec en vue de combler le besoin de capital-risque dont souffrait la province, tout en consolidant la situation financière de certaines entreprises en situation précaire<sup>9</sup>. Elle y voit officiellement le jour en 1983, lors de la création du Fonds de solidarité par la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ) en réponse au chômage qui s'accroît au Québec. Par le biais du capital de développement, ces organisations invitent les travailleurs et les bailleurs de fonds à placer leur épargne dans un fonds dont la mission première est de fournir du capital risque investi dans des projets créant des emplois au Québec. Elles visent ainsi à créer une nouvelle finance solidaire territorialisée, axée sur les besoins des collectivités<sup>10</sup>.

## STRATÉGIES DE LA FINANCE ETHIQUE

### Placement tamisé

Le placement tamisé consiste à placer de l'argent dans des produits de placement ou des entreprises ayant fait l'objet d'un filtrage ou d'un tamisage en fonction d'un ou de plusieurs critères qui leur confèrent des caractéristiques socialement responsables.

Plusieurs façons d'évaluer les entreprises sont utilisées par les bailleurs de fonds

<sup>9</sup> Campeau, L., A. Lacroix, et al. (2011). "Les pratiques de la finance socialement responsable États des lieux."

<sup>10</sup> Gendron, C. and G. L. Bourque (2003). "Une finance responsable à l'ère de la mondialisation économique." *L'Économie politique*(2): 50-61.

socialement responsables et les divers acteurs de l'industrie de la ISR : critères d'exclusion, d'inclusion, approche best of sector ou analyse multicritère, dont principalement l'examen des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Initialement,

- **Critères d'exclusion et d'inclusion**

**1 Critères d'exclusion**

Les critères d'exclusion, utilisés dès le début du XX<sup>e</sup> siècle par les groupes religieux étasuniens – d'abord protestants puis catholiques –, visent à exclure de leur portefeuille les entreprises produisant des biens ou services qui contreviennent à leurs principes, heurtant ainsi leurs croyances. Par exemple, le tabac, l'alcool, l'armement, la pornographie, ce qui pourrait favoriser la contraception ou l'avortement ainsi que « tout ce qui a trait à la violence.

**2 Critères d'inclusion**

Le placement tamisé sur la base de critères positifs apparaît à la fin des années 1970 : « Alors que la finance éthique se limitait à une approche punitive par le rejet de certains placements en fonction de critères moraux, un activiste américain, Leon Sullivan, propose une approche d'engagement<sup>11</sup>. L'objectif visé par les placements socialement responsables n'est plus d'exclure les entreprises fautives, mais d'encourager les entreprises à adopter des comportements exemplaires. Cette

<sup>11</sup> Campeau, L., Lacroix, A., Marchildon, A., & Dostie, C. (2011). Historique et définitions de la finance socialement responsable.

<sup>12</sup> Gendron, C., & Bourque, G. L. (2003). Une finance responsable à l'ère de la mondialisation économique. *L'Économie politique*, (2), 50-61.

évaluation positive, qui constitue « un tournant important » tend à harmoniser éthique et performance financière et « introduit une modification des critères qui s'intéressent moins aux activités qu'au mode de fonctionnement des entreprises<sup>12</sup>. Il s'agit d'inclure dans le portefeuille celles que l'on veut valoriser. L'investissement est désormais qualifié de responsable

- **Approche best of sector**

L'approche best of sector permet l'identification des entreprises réputées pour utiliser les meilleures pratiques au sein d'un même secteur d'activité. Ce type d'évaluation consiste donc à comparer entre elles les entreprises d'un même secteur d'activité économique à partir de critères permettant de mesurer des résultats qualitatifs tels que « l'amélioration effective des relations avec les employés, de l'équité en matière d'emploi » ou des résultats quantitatifs tels que « les ressources financière, humaines, matérielles attribuées à tel aspect de la responsabilité sociale de l'entreprise »<sup>13</sup>

**1 Analyse multicritère**

L'analyse multicritère regroupe différents processus d'évaluation faisant appel à plusieurs critères. L'analyse que sous-tend la prise en compte des facteurs ESG vise à évaluer les performances des entreprises aux niveaux environnemental, social et de leur gouvernance itères.<sup>14</sup>

• **Facteurs environnementaux**

<sup>13</sup> Dion, M. (1998). Investissements éthiques et régie d'entreprise : Entre la mondialisation et la mythologie, Médiaspaul.

<sup>14</sup> Campeau, L., A. Lacroix, et al. (2011). "Les pratiques de la finance socialement responsable États des lieux."

Impact sur le climat et émissions de gaz à effet de serre (GES), efficacité énergétique, pollution de l'eau et de l'air, rareté des ressources en eau, biodiversité et remise en état des sites.

- **Facteurs sociaux**

Droits de la personne, emploi et répercussions dans les collectivités, travail des enfants, conditions de travail, santé et sécurité et lutte contre la corruption.

- **Gouvernance**

Harmonisation des intérêts, rémunération des cadres, indépendance et composition du conseil d'administration, droit de vote et autres droits des actionnaires.

## 2 Évaluation extra-financière

Une grande diversité de critères et de modes d'évaluation est utilisée pour refléter les préoccupations extra-financière des bailleurs de fonds. Ils sont par ailleurs modifiés au fil du temps, des différents contextes socioculturels et de l'évolution des pratiques de placement et d'investissement « éthique » ou « responsable ». Ainsi, si les préoccupations extra-financière des bailleurs de fonds sont généralement fondées sur les valeurs et sur les convictions de ces derniers, prises dans leur ensemble, celles-ci ont toutefois eu tendance à émerger de considérations religieuses, pour ensuite se déplacer notamment vers des préoccupations relatives à la justice sociale et à l'environnement. Certaines spécificités culturelles viennent également teinter ces préoccupations. C'est le cas notamment de

l'utilisation de critères relatifs à l'environnement, qui semble prépondérante en Allemagne et dans les pays européens nordiques<sup>15</sup>. En Europe, les préoccupations relatives à l'éco-efficacité<sup>16</sup> et au développement durable sont d'ailleurs généralement plus marquées qu'aux États-Unis, et elles recueillent surtout une plus grande adhésion.

## L'éthique en finance islamique

Lors du Congrès International des BI en 1979 la banque islamique est définie comme suite : "La Banque Islamique est une institution bancaire qui collecte des fonds et les utilise sur la base de la Sharia islamique, dans le but de fonder une société solidaire et de réaliser une certaine justice dans la répartition des richesses " <sup>17</sup>

## Moraliser le système financier

L'éthique des affaires en Islam repose sur un certain nombre de valeurs morales sur lesquelles se fonde la finance islamique. La morale musulmane sous-jacente à cette finance intègre des objectifs de rentabilité et d'efficacité, mais condamne la recherche du profit en tant que tel. Dans ce contexte, la profitabilité ne doit pas être considérée comme l'unique ni le principal critère de prise de décision. Les critiques, dont fait l'objet la finance moderne depuis la crise, soulignent souvent sa tendance à se détourner de l'Homme pour être au service d'une élite financière. La finance islamique semble alors avoir une approche socio-économique plus universelle, au service de

<sup>15</sup> Deheuvels, T. (2006). "Isr : un concept en devenir." *Revue d'économie financière* (85): 19-28.7

<sup>16</sup> « L'éco-efficacité d'une entreprise est atteinte par la distribution de biens à un prix compétitif qui satisfasse les besoins humains et apportent de la qualité de vie, tout en réduisant progressivement les impacts écologiques et l'usage des ressources tout

au long du cycle de vie des produits. » <http://www.dictionnaire-nvironnement.com>.

<sup>17</sup> Causse, G. (2007). "Pourquoi s'intéresser à la finance islamique ? Le point de vue d'un enseignant-chercheur." *Revue du financier* (166): 30-39.

l'Homme, et avec des finalités ultimes qui sont la protection de l'être humain, des biens, de la famille, de l'harmonie sociale, et même de l'environnement. Par ailleurs, la finance islamique est également participative puisqu'elle impose l'équité entre les cocontractants, financeur et entrepreneur. Elle permet le partage des risques puisque la rémunération du pourvoyeur de fonds reste directement liée au bon déroulement des affaires. À l'opposé, dans une opération de prêt classique, le risque économique est supporté uniquement par le demandeur de fonds. Cette morale des affaires se traduit par les principes de la finance islamique énumérés précédemment qui, s'ils sont respectés devraient faire émerger un système économique dans lequel les agents dépensent et redistribuent exclusivement les fonds qu'ils possèdent, l'investissement se fait dans la durée sur des actifs tangibles garantissant ainsi la traçabilité, et la recherche des profits à court terme est bannie. D'un point de vue opérationnel, cela se concrétise par un système sans produits dérivés, ni spéculation ou autre vente à découvert<sup>18</sup>

### La responsabilité sociale

La notion de responsabilité sociale n'est pas étrangère à la finance islamique. D'après E. Forget, l'Islam propose un modèle de responsabilité sociale plus approfondi que les modèles proposés par les théories économiques classiques<sup>19</sup>.

Cette affirmation reflète la pensée de A.W. Dusuki (2008) qui met en exergue le principe de piété (Taqwa) promu par la Sharia et qui sous-tend cette idée. Par

application de ce principe, le modèle de responsabilité sociale des entreprises érige celles-ci dans un rôle d'intendants<sup>20</sup>, de vice-gérants et de serviteurs de Dieu.

Le concept d'intendance se traduit par la nécessité, pour les entreprises, d'introduire de bonnes pratiques de responsabilité sociale dans leurs activités. Le rôle d'intendance confié à l'Homme lui confère aussi le devoir de protéger l'environnement et de réprouber le gaspillage des ressources naturelles.

A.W. Dusukii<sup>21</sup> redéfinit la responsabilité sociale dans ce contexte comme étant une initiative morale et religieuse fondée sur la croyance selon laquelle une société doit bien se comporter vis-à-vis de son environnement, sans se préoccuper des conséquences financières, positives ou négatives, d'une telle attitude. Il en découle que, dans un modèle de responsabilité sociale des entreprises en Islam, la maximisation des profits ne doit pas être l'unique moteur de l'entrepreneur qui se doit aussi de reconnaître sa responsabilité sociale et morale dans le bien-être des autres : consommateurs, salariés, actionnaires et la communauté de manière générale. Dans une étude sur la compatibilité entre les préceptes de l'Islam et le pacte sur la responsabilité sociale de l'entreprise (le Global Compact des Nations unies), affirment qu'il n'y a pas de divergence entre les deux<sup>22</sup>.

L'analyse montre que les exigences, en matière d'éthique des affaires en Islam, vont parfois plus loin que les dix commandements du Global Compact, notamment pour ce qui est du développement du capital humain, des

<sup>18</sup> Jouaber, K., & Jouini, E. (2011). *La finance islamique est-elle une finance durable*

<sup>19</sup> Forget, E. (2009). "Le développement durable dans la finance éthique et la finance islamique." Les cahiers de la finance islamique 1: 1-4.

<sup>21</sup> Dusuki, A. W. (2008). "What does Islam say about corporate social responsibility." *Review of Islamic Economics* 12(1): 5-28

<sup>22</sup> Jouaber, K., & Jouini, E. (2011). *La finance islamique est-elle une finance durable*

exigences de transparence des transactions commerciales ou encore en termes de mécanismes explicites de mise en œuvre. Cependant, un décalage entre la théorie et la mise en pratique effective peut être observé dans les sociétés musulmanes. Les auteurs attribuent ce décalage plutôt à des facteurs socioculturels qu'à des facteurs religieux. Ce fait est aussi souligné dans le rapport Novethic (2009) qui reproche à la finance islamique la non-intégration systématique des principes éthiques de l'Islam dans ses investissements. Cette question a fait l'objet d'un nombre encore trop limité de travaux pour qu'il soit possible de mesurer l'application effective de ces principes dans la pratique de la finance islamique. Néanmoins, des mesures opérationnelles sont de rigueur et se traduisent par des pratiques qui rapprochent la finance islamique de ses principes de responsabilité sociale.

### **Sur le plan opérationnel**

L'application de critères extra-financiers en plus de critères financiers, la traçabilité des flux financiers, la redistribution de la richesse par le partage et la valorisation du capital humain sont les principales manifestations opérationnelles de la responsabilité sociale dans ce secteur.

#### **- Des critères extra-financiers**

La finance islamique, comme la finance éthique, exclut les activités jugées les plus préjudiciables à l'individu ou nuisibles à la société. Ainsi, dans la finance islamique, les critères extra-financiers se traduisent par l'exclusion du champ des investissements possibles, de certains secteurs économiques tels que l'industrie du jeu, du tabac, l'armement ou encore l'alcool et des entreprises à fort levier d'endettement.

#### **- La traçabilité des flux financiers**

Le respect des critères extra-financiers impose par conséquent la traçabilité des flux

financiers, seul moyen permettant de vérifier l'usage qui est fait de l'épargne confiée à la banque par exemple. La traçabilité des opérations financières s'impose ici pour répondre aux exigences des investisseurs, mais aussi des entreprises qui ont besoin de reconnaissance, des places boursières pour asseoir leur notoriété et prendre des parts de marché et des États pour attirer des financements nouveaux.

La finance islamique répond à ces exigences car la traçabilité en est un principe inhérent. Outre la garantie qu'elle apporte, que les investissements sont bien effectués dans des secteurs socialement responsables du point de vue de la Sharia, elle impose le fléchage des flux collectés par les banques islamiques dans le cadre des comptes de partage des pertes et des profits.

### **La redistribution de la richesse et le partage**

L'équité sociale se manifeste également à travers des mécanismes de redistribution et de partage visant à atténuer les inégalités dans la société et à encourager la circulation des biens. Ces pratiques se retrouvent dans la finance islamique à quatre niveaux :

- D'abord, la Zakat, cinquième pilier de l'Islam pouvant se traduire par « aumône » ou « dîme » purificatrice légale, est un impôt obligatoire applicable au patrimoine non productif dès qu'il dépasse une certaine limite. Les sommes ainsi collectées sont destinées aux plus démunis pour leur permettre de subvenir à leurs besoins. C'est aussi une façon pour les croyants, disposant de ressources au-delà d'un certain seuil, de purifier leurs richesses en redistribuant une partie aux pauvres. Ils ont alors le choix, quand ils traitent avec une banque islamique, de déléguer à celle-ci le prélèvement à la source et la redistribution de cet impôt, selon des modalités explicitement définies.

– Les banques islamiques mettent également en place des dispositifs de purification. Faisant partie intégrante d'une économie mondiale de laquelle elles ne sont pas déconnectées, elles peuvent s'engager dans des opérations comportant des aspects non conformes à la Sharia sans lesquels la viabilité d'un projet serait compromise. L'un des exemples les plus souvent cités est celui du financement d'un hôtel qui se trouve obligé, pour sa survie, de vendre des boissons alcoolisées. La purification<sup>23</sup> se traduit alors par une compensation au travers du financement d'initiatives visant à promouvoir des valeurs morales (la lutte contre l'alcoolisme par exemple).

– En outre le Waqf, est constitué de l'ensemble des biens de mainmorte (terrain, village, boutique, bain), assurant les revenus de fondations pieuses ou les frais de travaux d'intérêt général, remise en état des infrastructures d'une cité par exemple.

Enfin, les prêts de bienfaisance constituent le quatrième niveau. Il s'agit de crédits devant être remboursés par l'emprunteur sans aucun intérêt ni surplus.

### La valorisation du capital humain

Par application du principe de partage des pertes et des profits, dans une association des deux facteurs de production : le facteur travail et le facteur capital, c'est ce dernier qui assume la totalité du risque de perte. En effet, en plus de la rémunération pour son travail, si l'entrepreneur non actionnaire prend part aux profits selon un ratio de partage défini de manière équitable avec le banquier, il n'a pas à supporter les pertes. Dans le cas plus général d'un financement joint, les pertes sont imputées aux

pourvoyeurs de fonds à hauteur de leur participation dans le capital.

Ce système présente une différence majeure par rapport au financement conventionnel par dette où la rémunération du financeur est prédéfinie, quel que soit le résultat réalisé sur le projet, et même en cas de perte. Outre le risque économique que supporte par conséquent l'entrepreneur, s'ajoute un risque financier additionnel lié au levier financier. La finance islamique n'accable pas l'entrepreneur qui, dans ce système de partage, est tenu de rémunérer le financeur seulement en cas de profit. En finance islamique, la doctrine estime qu'en cas d'échec de l'entreprise, l'entrepreneur est suffisamment accablé par la perte de son travail.

Il est également incité à maximiser ses efforts pour accéder au succès et donc aux gains. Du moment où c'est le financeur qui s'expose au risque de perte, ce dernier peut mettre en place des mécanismes de contrôle. Le capital humain est ainsi valorisé, sans pour autant être déresponsabilisé.<sup>24</sup>

### Conclusion

L'aspect éthique de la finance islamique issu de la religion islamique peut rendre cette dernière une véritable alternative à la finance conventionnelle, pour plusieurs observateurs elle est considérée comme un exemple à suivre vu sa résilience en période de crise ainsi que sa capacité de s'insérer dans le paysage financier mondiale vu l'attrait de certains pays européens vers la finance islamique essentiellement au Royaume-Unis, en France et en Allemagne

<sup>23</sup> « Quand un quelconque doute subsiste quant à l'aspect « haram » ou illicite en ce qui a trait aux activités de l'entreprise ou de la banque, celle-ci procède à une évaluation de la partie présumée illicite, par exemple 5 ou 7% des dividendes seront estimés comme étant probablement dus à des activités

illicites, ces montants sont alors donnés à des œuvres de charité » Lachemi Siagh les arcanes de la finance islamiques casbah Edition 2012

<sup>24</sup> Jouaber, K., & Jouini, E. (2011). *La finance islamique est-elle une finance durable*

Toute fois le défi majeur de la finance islamique est de trouver des outils est moyen de se développer sur le plan théorique et pratique et cela sans tomber dans le piège de la concurrence avec les banques conventionnelle sur le plan compétitivité ce qui fera détournée la finance islamique de ses principes éthique et moraux

### Bibliographie

- 1 Philippe Amouroux, *La Finance Solidaire Pour Un Autre Projet De Société* La Découverte, 2003).
- 2 Jacques Benoit, *Pédagogie De L'éthique: Le Coeur Du Développement Durable Est Le" Développement Durable" Du Coeur* Éditions EMS, 2005).
- 3 RC Beroff, and A Prébois, 'Finances Solidaires, Cahier De Propositions Pour Le Xxie Siècle', *Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme* (2001).
- 4 Louise Campeau, André Lacroix, Allison Marchildon, and Claude Dostie, 'Les Pratiques De La Finance Socialement Responsable États Des Lieux', (2011).
- 5 Geneviève Causse-Broquet, *La Finance Islamique* RB éd., 2009).
- 6 G Causse, 'Pourquoi S' Intéresser À La Finance Islamique? Le Point De Vue D'un Enseignant-Chercheur', *Revue du financier* (2007), 30-39.
- 7 Jacques de Larosière, 'La Crise Financière Actuelle Pourquoi Le Système at-Il Déraillé? Réflexions Sur La Titrisation', *Revue d'économie financière* (2008), 11-17.
- 8 Thierry Deheuvels, 'Isr : Un Concept En Devenir', *Revue d'conomie financière* (2006), 19-28.
- 9 Michel Dion, *Investissements Éthiques Et Régie D'entreprise: Entre La Mondialisation Et La Mythologie*. Vol. 11 Médiaspaul, 1998).
- 10 E Forget, 'Le Développement Durable Dans La Finance Éthique Et La Finance Islamique', *Les cahiers de la finance islamique*, 1 (2009), 1-4.
- 11 Florent Gagné, 'Éthique Et Démocratie Municipale: Pourquoi Parler D'éthique', *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, 11 (2009), 167-70.
- 12 Corinne Gendron, and Gilles L Bourque, 'Une Finance Responsable À L'ère De La Mondialisation Économique', *L'Économie politique* (2003), 50-61.
- 13 Fredj Jawadi, 'La Finance Islamique Est-Elle À L'abri De La Crise Financière Globalisée?', *La Revue des Sciences de Gestion* (2012), 123-32.
- 14 Kaouther Jouaber, and Elyès Jouini, 'La Finance Islamique Est-Elle Une Finance Durable?', 2011).
- 15 Aldo Levy, *Finance Islamique: Opérations Financières Autorisées Et Prohibées: Vers Une Finance Humaniste* Gualino, 2012).
- 16 Michel Roux, 'Finance Éthique, Finance Islamique: Quelles Convergences Et Potentialités De Développement Dans La Banque De Détail Française?', *La Revue des Sciences de Gestion* (2012), 103-09.
- 17 Kaouther Jouaber Snoussi, *La Finance Islamique* la Découverte, 2012).
- 18 Patrick Widloecher, and Isabelle Querne, *Le Guide Du Développement Durable En Entreprise* Editions Eyrolles, 2009).
- 19 Lachemi siagh " les arcanes de la finance islamique " casbah Édition 2012